

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19.POS.114

Déposé le : 19.02.19

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Pour un second souffle dans la promotion de la santé chez les enfants et les jeunes

Texte déposé

Investir dans la santé et le développement harmonieux de nos enfants dès leur plus jeune âge est non seulement le souhait de tous les parents, mais également un choix judicieux et rentable pour la société. Or la promotion de la santé est complexe, parce qu'elle requiert la collaboration de plusieurs acteurs : familles, départements, Communes et milieux associatifs.

Différentes préoccupations en matière de santé physique et mentale (obésité, situations de dépendance, dépression chez les jeunes...) se font de plus en plus saillantes et conduisent à s'interroger sur le bien-être physique, psychiques et social des jeunes du canton de Vaud.

Dans son « Rapport sur la politique de santé publique du canton de Vaud 2018-2022 »¹, le conseil d'État prévoit de travailler notamment dans le champs de la Santé des enfants et des jeunes dans tous les milieux de vie. Un des objectifs du champs est « d'articuler le dispositif santé avec les dispositifs sociaux, préscolaire et scolaire dans le cadre de la politique de l'enfance et de la jeunesse du Conseil d'État ». Il s'agit aussi « d'élaborer un modèle d'organisation et de délivrance des prestations auprès des élèves... ».

Malheureusement, les orientations opérationnelles de cette politique restent vagues. Outre les rares bilans sur les efforts accomplis (cf. Rapport de législature 2012), il reste difficile de percevoir les actions réalisées jusqu'à présent dans le domaine, ce qui conduit à se questionner sur la volonté réelle d'agir avec efficacité.

En outre, sur le terrain force est de constater un manque sérieux de coordination entre les

¹ https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/Communique_presse/documents/Rapport_sur_la_politique_de_sant%C3%A9_publique_VD_2018-2022.pdf

différents acteurs pour autant que celles-ci et ceux-ci se connaissent. L'articulation entre le milieu scolaire et les différents partenaires est loin d'être acquise, ce qui favorise dans les situations les plus fragilisées des ruptures de soins et de prises en charges. Sur la base de ce constat, j'ai l'honneur de demandé au Conseil d'État un rapport sur les questions et points suivants :

1. Un exposé des plans d'actions prévus pour la promotion de la santé auprès des enfants et des jeunes documentant, notamment :
 - a. Ce qu'il en est de la continuation des programmes actuels, les modifications effectuées selon les résultats, et l'introduction de nouveaux projets dont l'efficacité a été prouvée au niveau international.
 - b. Les ressources et les équipes qui vont être allouées au nouveau Centre universitaire de médecine sociale et santé publique et/ou à la HEP pour la recherche et la mise en place de mesures de promotion de la santé auprès des institutions de jeunesse.
 - c. Les conditions-cadres données aux établissements scolaires et au personnel d'encadrement afin d'exercer une action de promotion de la santé auprès des enfants et des jeunes et dans quelle mesure il est envisagé de les adapter.
 2. Une clarification des responsabilités respectives du canton et des communes dans la promotion de la santé, dans et autour des établissements scolaires.
 3. Une évaluation de l'impact des mesures de promotion de la santé et prévention menées durant ces dernières années notamment par l'Unité PSPS complété par une analyse de la couverture territoriale de cette Unité
 4. Au vu des décisions du Grand Conseil sur le financement de l'AVASAD le mode de réorganisation de l'Unité PSPS envisagée et selon quel mode de gouvernance
- Ce thème nous interpelle tous et mérite toute l'attention qu'il suscite, aussi, je remercie le Conseil d'Etat pour ses efforts et pour sa réponse.

Commentaire(s)

Conclusions

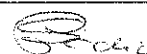
Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- | | |
|---|-------------------------------------|
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures | <input checked="" type="checkbox"/> |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures | <input type="checkbox"/> |
| (c) prise en considération immédiate | <input type="checkbox"/> |

Nom et prénom de l'auteur :

Sylvie Podio

Signature :




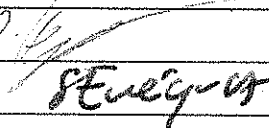
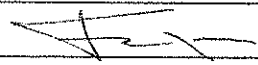
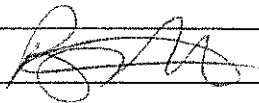
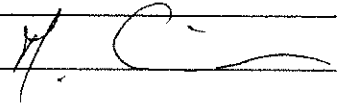

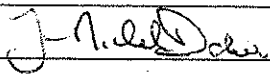
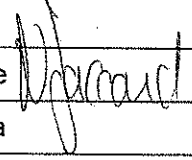
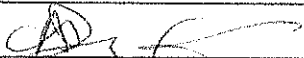
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Santi Inhabits Sjeva

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne 	Chevalley Jean-Rémy	Evéquo Séverine 
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves 
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu	Cretegy Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure 	Cuendet Schmidt Muriel 	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Cuérel Julien	Germain Philippe
Bovay Alain	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Démétriadès Alexandre	Gardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine 
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory	Glare Yann
Cachin Jean-François	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel 	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie 
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline 	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe

Nicolet Jean-Marc

Ryf Monique

Joly Rebecca 

Paccaud Yves

Schaller Graziella

Jungclaus Delarze Susanne 

Pahud Yvan

Schelker Carole

Keller Vincent 

Pernoud Pierre André

Schwaar Valérie

Labouchère Catherine

Petermann Olivier

Schwab Claude

Liniger Philippe

Podio Sylvie

Simonin Patrick

Lohri Didier 

Pointet François

Sonnay Eric

Luccarini Yvan

Porchet Léonore 

Sordet Jean-Marc

Luisier Brodard Christelle

Probst Delphine

Stürner Felix

Mahaim Raphaël 

Radice Jean-Louis

Suter Nicolas

Marion Axel 

Rapaz Pierre-Yves

Thalmann Muriel

Masson Stéphane

Räss Etienne 

Thuillard Jean-François

Matter Claude 

Ravenel Yves

Treboux Maurice

Mayor Olivier 

Rey-Marion Alette

Trolliet Daniel

Meienberger Daniel

Rezso Stéphane

Tschopp Jean

Meldem Martine

Richard Claire

van Singer Christian 

Melly Serge 

Riesen Werner

Venizelos Vassilis

Meyer Keller Roxanne

Rime Anne-Lise

Volet Pierre

Miéville Laurent 

Rochat Fernandez Nicolas

Vuillemin Philippe

Mischler Maurice

Romanens Pierre-André

Vuilleumier Marc

Mojon Gérard

Romano-Malagrifa Myriam

Wahlen Marion

Montangero Stéphane

Roulet-Grin Pierrette

Weissert Cédric

Mottier Pierre François

Rubattel Denis

Wüthrich Andreas 

Neumann Sarah

Ruch Daniel

Zünd Georges

Neyroud Maurice

Rydlö Alexandre

Zwahlen Pierre 